

## SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE

Mise à jour partielle du plan directeur communal  
Stratégie d'évolution de la zone 5 des quartiers Citadelle,  
Vieux-Bureau / Edmond-Rochat et Cointrin



**11 janvier 2023 à 20h00**  
**à l'aula de l'école des Boudines**

La séance sera suivie d'un apéritif.

La consultation publique du plan directeur communal aura lieu du

**11.01.23 au 10.02.23**

Les observations doivent être transmises par écrit à la commune ou  
au Département du Territoire (DT).

Les documents peuvent être consultés :

- **À la mairie**, rue des Boudines 2 (horaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00).
- **Au Département du Territoire (DT)**, réception de l'Office de l'Urbanisme, rue David-Dufour 5, 5<sup>ème</sup> étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00).
- Sur le **site internet de la commune** : [www.meyrin.ch](http://www.meyrin.ch)

---

**Le Plan directeur communal (PDCom)** fixe les orientations relatives au développement et à la préservation du territoire meyrinois. Il a été adopté en 2020 par le Conseil Municipal et en 2021 par le Conseil d'Etat.

**La partie du PDCom concernant la zone d'affectation 5 (dite « zone villas ») doit être mise à jour**, compte-tenu d'évolutions intervenues dans la législation cantonale.

En effet, **il appartient à présent aux communes de définir les secteurs dans lesquels des dérogations à l'indice de densité peuvent être octroyées** et les contreparties demandées, le cas échéant.

**Un projet de dispositions spécifiques aux secteurs « Citadelle », « Vieux-Bureau / Edmond-Rochat » et « Cointrin »** a été élaboré en concertation avec la commission « développement urbain » du Conseil Municipal.